

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Recherche 3

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI. 371.2801.F13

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2022-2023

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 31h Temps de séminaires et travail personnel encadré : 42h Temps de travail personnel individuel : 23h

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules semestre 1 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis

Autres : avoir validé 35 crédits ECTS sur les modules théoriques et 10 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils
 Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique.
 - Proposer des questions de recherche issues de la pratique professionnelle
 - Utiliser les résultats de recherche dans sa pratique professionnelle
 - Connaître et utiliser les guides de pratiques exemplaires
 - Promouvoir la profession par la diffusion des résultats de recherche
- F2 : Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.
 - Développer un questionnement vis-à-vis des pratiques professionnelles
 - S'initier à la recherche dans la discipline.
 - Contribuer, par la diffusion des savoirs scientifiques, au développement des compétences au sein de l'équipe.

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Appréhender les fondements du processus de recherche.
- S'initier aux principales approches de recherche : qualitative ; quantitative ; mixte, et leurs outils de récolte des données.
- Identifier les différents devis de recherche.
- Effectuer une analyse critique d'articles scientifiques.

Haute école de santé
Genève

- Maîtriser un niveau de base dans la lecture de statistiques descriptives et inférentielles.
- Utiliser de manière efficiente les bases de données pour la recherche documentaire.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Paradigmes, processus et méthodes de la recherche

Recherche qualitative

- Introduction aux instruments de la recherche qualitative : entretiens, focus group, observation.

Recherche quantitative

- Introduction aux instruments de recherche quantitative (mesures continues, questionnaires, échelles) ; types de variables et niveaux de mesure ; fidélité, validité
- Bases de statistique (définitions et rappels) :
 - Statistiques descriptives : représentation graphique des données, mesure de tendance centrale, mesure de dispersion, courbe de distribution normale, statistiques descriptives d'association, lecture critique des statistiques descriptives des données.
 - Statistiques inférentielles : Population et échantillon, notion de tests d'hypothèses, notion du seuil de signification
 - Lecture critique de résultats statistiques : indices et représentations graphiques

Outils de la recherche

- Méthode PICO (Population-Intervention-Comparison-Outcome)
- Outils d'analyses et grilles de lectures critiques d'articles scientifiques, ajustées au type d'article scientifique concerné : méta-analyses ; articles quantitatifs et qualitatifs ; revues de littérature

Evidence Based Nursing

- Approche Evidence-Based Nursing (EBN) : Différents devis de recherche, niveaux de preuve, avantages et limites
- Démarches de transfert des connaissances : Interprétation des résultats en regard de leurs niveaux de preuve et des différents formats de recherche. Mise en application de l'approche Evidence Based Nursing – EBN

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, séminaires, lectures d'articles, e-learning, quizz, tests formatifs, Moodle HES-SO. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux cinq champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaire, travaux de groupes présentsiels). Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur deux parties :

- Une évaluation continue (30%) individuelle composée de trois quizz à effectuer sur Moodle HES-SO.
- Un examen écrit (70%) individuel sur table, sous forme de QCM, ayant lieu en semaine 7.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E. Les situations exceptionnelles sont réservées.

Pour intégrer le semestre 5, l'intégralité des modules du semestre 3 doit être validée.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note FX(soit entre 3.45 et 3.94) au module Pas de remédiation

La remédiation consiste en un examen oral portant sur l'identification des caractéristiques d'un article scientifique et l'interprétation de ses résultats ayant lieu en semaine 27.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce seul module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le responsable local de filière.

L'examen de répétition se présente sous la forme d'un examen individuel écrit sur table (QCM) ayant lieu en semaine 35.

Pour se préparer à l'examen de répétition, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la Haute école de santé de Genève (*juin 2021*), sur demande dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de la filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété.

7. Bibliographie principale

- DiCenso, A., Guyatt, G., & Ciliska, D. (2005). *Evidence-based nursing. A guide to clinical practice*. Mosby Elsevier.
- Fortin, M.-F. & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes qualitatives et quantitatives*. (3^{ème} éd). Chenelière Education.
- Loiselle, C.G, Profetto-McGrath, J. (2007). *Méthodes de recherche en sciences infirmières. Approches quantitatives et qualitatives*. ERPI.
- Polit, D. F. & Beck, C. T. (2020). *Nursing research: Generating and assessing evidence for nursing practice (11th ed.)*. Wolters Kluwer.
- Polit, D. F. & Beck, C. T. (2020). *Essentials of nursing research. Appraising evidence for nursing practice (9th ed.)*. Wolters Kluwer.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable :	Sabrina Fedele
Enseignant-e-s :	Enseignants-tes et assistant-e-s de la HEdS et vacataires

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2022 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers